



HAL
open science

De la méconnaissance à la reconnaissance des immigrants de Turquie en France

Claire Autant-Dorier

► **To cite this version:**

Claire Autant-Dorier. De la méconnaissance à la reconnaissance des immigrants de Turquie en France. 2007. halshs-02013195

HAL Id: halshs-02013195

<https://shs.hal.science/halshs-02013195>

Preprint submitted on 4 Mar 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

De la méconnaissance à la reconnaissance des immigrés de Turquie en France

Claire Autant-Dorier

Le présent article propose de cheminer d'un constat de départ concernant la méconnaissance de l'immigration turque en France et des visions passablement faussées qui circulent sur cette population, à une recherche conduite sur les trajectoires familiales en migration, pour en venir à la prise en charge actuelle par les politiques publiques des problématiques « spécifiques » à cette population immigrée. Il nous semble de fait important de faire part au lectorat turcophone non seulement des éléments de connaissance et d'analyse produits au sujet des populations originaires de Turquie installées en France, mais d'indiquer aussi de quelle façon celles-ci sont perçues ou prises en charge. De fait la construction des identités ethniques et l'orientation des trajectoires collectives ne peuvent se comprendre que dans les interactions qui les construisent.

I - Une vision stigmatisante des Turcs en France

Certains travaux¹ comparatifs à grande échelle, menés en France dans les années 1990 ont conduit à révéler ce qui serait une exception turque : les immigrés originaires de Turquie ne parviendraient pas à s'assimiler en France, contrairement aux autres populations. M. Tribalat repère à partir des données issues d'une grande enquête statistique quelques spécificités de cette population qui semblent être autant de preuves de ses handicaps sur le chemin de l'assimilation. Davantage, en comparant les résultats des Turcs à ceux des autres populations étudiées dans différents domaines, elle décèle les signes d'un "repli identitaire" volontaire. Or cette analyse paraît tout à fait biaisée. Elle est malheureusement mieux connue que les recherches plus précises et nuancées, et ces publications ont contribué à construire une image déformée et stigmatisante de l'immigration turque en France dont il convient de se départir.

Ces travaux attribuent le défaut d'assimilation des Turcs soit à une volonté de repli (Tribalat, 1996) soit au modèle anthropologique de rapport à l'autre auquel ils se

¹ M. Tribalat (1995). *Faire France*, ed. La Découverte/Essais et M. Tribalat (1996). *De l'immigration à l'assimilation. Enquête sur les populations d'origine étrangère en France*, Paris, La découverte, INED, 302 p.
E. Todd (1994). *Le destin des immigrés. Assimilation et ségrégation dans les démocraties occidentales*, Paris, Seuil, 390 p.

réfèreraient (Todd, 1994) : dans les deux cas on produit un jugement définitif sur l'incapacité des seuls immigrés. La compréhension des phénomènes de relations interculturelles et de changement social est brouillée par l'énonciation d'un discours politique qui affirme comme valeur indiscutable, et seule voie souhaitable, l'assimilation. Les spécificités réelles des migrants issues de Turquie doivent au contraire être rapportées à l'histoire de ce courant migratoire et au contexte dans lequel il se trouve.

Le courant migratoire turc commence à se développer en France dans la seconde moitié des années 70, précisément au moment où les modalités de circulation et de séjour deviennent beaucoup plus restrictives (fermeture des frontières en 1974) : cela rend le lien au pays plus problématique et va surtout peser fortement sur les choix matrimoniaux, j'y reviendrai. Au niveau économique on entre alors dans une période de crise qui ne va pas favoriser l'insertion professionnelle des personnes nouvellement arrivées : l'entraide familiale et communautaire va devenir un recours absolument nécessaire. De plus, l'absence de liens antérieurs avec la France, contrairement aux migrations post-coloniales, apparaît comme un facteur tout à fait essentiel. De fait, la différence est fondamentale entre les immigrés issus des anciennes colonies françaises qui ont connu avant de migrer, la logique administrative et la culture française et surtout la langue française (maintenue après les indépendances) et les migrants de Turquie, issus de l'Empire Ottoman et d'une Turquie laïque et moderne fière de son indépendance. Ainsi certaines caractéristiques relevées pour ce courant migratoire doivent être reconsidérées plus précisément.

1 - Des difficultés linguistiques dûes à des facteurs historiques et socio-économiques

Les Turcs présentent un faible usage de la langue française. Le fait qu'ils ne soient pas issus d'un pays francophone est souligné², en revanche n'est pas souligné l'avantage des Espagnols et Portugais qui à "handicap" égal ont tout de même une langue latine, ce qui permet un apprentissage du français autrement plus facile. De plus, la langue parlée entre enfants n'est pas prise en compte au profit de celle parlée entre conjoints et de parents à enfants (or ceux-ci se parlent essentiellement en français³, en revanche la pratique du mariage avec quelqu'un de Turquie, renforcée par le contexte législatif, rend l'usage du Turc indispensable). Il faut en

²Les chiffres à ce propos sont édifiants : 61,3 % des Algériens étaient francophones avant la migration, 52,5 % des Marocains, 49 % des personnes originaires du sud-est asiatique, 74,5 % des personnes originaires d'Afrique noire, 12,9 % des Portugais et 13,3 % des Espagnols, contre seulement 7,5 % des Turcs ! (cf. le tableau présenté en annexe II, p.301 *De l'immigration à l'assimilation.*) Cette situation aurait dû guider l'analyse de Michèle Tribalat bien plus que l'hypothèse d'un repli volontaire.

³M. A. Akinci (1996), " Les pratiques langagières chez les immigrés Turcs en France" *Ecartis d'identité*, n°76, pp.14-17.

outre prendre en considération l'importance du niveau d'étude, particulièrement bas pour les Turcs du fait des stratégies de recrutement des entreprises françaises orientées vers une main d'œuvre peu qualifiée : 296 hommes sur 881 (33%) et 128 femmes sur 719 (17,8%) des Turcs présentent un nombre d'années d'études supérieur à 10 ans. Pour les courants migratoires de même ancienneté la situation est fort différente : en ce qui concerne les migrants d'Afrique noire, c'est le cas 217 hommes sur 451 (48%) et de 203 femmes sur 381 (53,2%), à quoi s'ajoute le fait qu'une partie de ce courant est composé de personnes qui sont venues poursuivre des études en France. Pour les Asiatiques cette réalité est encore plus vraie : 228 hommes sur 366 (62 %) et 185 femmes sur 356 (51,9%) ont fait plus de dix années d'études ! Cette différence capitale, renforcée par le fait que les études supérieures se font souvent en français dans les pays anciennement colonisés, n'est signalée que marginalement. Enfin, le fait que le taux de personnes alphabétisées en langue d'origine, par rapport à ceux qui le sont en français, reste beaucoup plus important dans le courant turc est interprété comme une volonté de maintien de la langue d'origine et un repli, sans que la simplicité d'écriture de la langue turque ne soit évoquée (les Turcs présentent un des meilleurs taux d'alphabétisation en langue d'origine). Ainsi, même si de réelles difficultés existent, peut-on vraiment parler d'une "auto-mise en marge de la société française" (M. Tribalat, 1995 ; 122) ?

2 - La préservation d'un « goût turc » et le succès de son exportation

Dans le domaine des pratiques culinaires, là aussi, la durée de séjour n'est pas prise en compte comme facteur explicatif du maintien de la cuisine du pays d'origine alors que c'est dans les courants migratoires les plus anciens que l'on cuisine "à la française". Mais la façon même dont est jugé le fait de faire "sa" cuisine diffère selon les groupes : "Les migrants turcs se retrouvent champions du conservatisme, (...) une sociabilité intense à forte composante ethnique ne favorise pas l'intégration des pratiques culinaires françaises." Alors que : "Pour les immigrés du sud-est asiatique, une sociabilité centrée sur la famille et un marché ethnique bien approvisionné favorisent le maintien de leur cuisine qui, on doit bien le reconnaître, est d'une qualité exceptionnelle." (M. Tribalat, 1995 ; 128-129). On comprend à la lecture de ces extraits à quel point les conclusions proposées sont davantage le résultat d'a-priori et de préjugés que d'une analyse scientifique. De plus le succès des *döner kebab* en France ne pourrait-il pas être interprété comme une assimilation par les français de la cuisine turque ?

3 - Un contexte législatif et des statuts socio-professionnels qui contribuent à renforcer les mariages entre soi

Pour ce qui est des alliances, la spécificité turque apparaît très fortement : les mariages se réalisent avec des personnes de même origine, issus le plus souvent de Turquie et

fréquemment du même groupe de parenté. Il ne s'agit pas, dans ce domaine non plus, de nier les chiffres mais de prendre quelques précautions quant à la lecture que l'on peut en faire.

En ce qui concerne les mariages entre Turcs, il convient de souligner l'impact du contexte législatif, liée à la temporalité de ce courant migratoire : lorsque le mariage avec quelqu'un résidant en Europe est la seule possibilité d'immigrer légalement pour quelqu'un de Turquie, les pratiques dans ce domaine s'en ressentent nécessairement. L'analyse des stratégies des acteurs, que nous avons réalisé au début de nos travaux⁴, nuance toutefois le caractère "traditionaliste" de ces pratiques. Le mariage dans la parenté est aussi une façon de renouer les liens familiaux menacés par la distance géographique, de « rendre » la dette éventuellement contractée au moment du départ en migration, et enfin de limiter l'augmentation du *ba€lık parası*. Le choix, ou l'acceptation, d'un conjoint issu de Turquie est de plus apparu pour certaines jeunes filles comme une stratégie pour bénéficier d'une vie plus autonome, à distance des parents et sans beaux-parents, avec un mari ne maîtrisant pas les codes linguistiques et sociaux du pays de résidence. Ces stratégies échouent cependant certaines fois et ont un coût affectif certain.

Par ailleurs, les mariages mixtes sont considérés par les tenants d'une analyse en terme d'assimilation ou d'intégration comme critère décisif pour mesurer celle-ci, or cette représentation ignore l'importance du niveau d'éducation et de la catégorie socio-professionnelle dans la détermination et l'orientation des choix matrimoniaux. Le profil de la population turque dans ces domaines, qui la distingue nettement des autres courants migratoires de même ancienneté, paraît beaucoup plus explicatif qu'une prétendue fermeture du groupe⁵.

4 - Un fort dynamisme économique appuyé sur les solidarités familiales et communautaires

En ce qui concerne le domaine de l'emploi, remarquons que la proportion d'indépendants est beaucoup plus élevée dans le courant migratoire turque que dans les autres. Cette caractéristique forte, preuve d'un dynamisme économique important, est amplement négligée dans les analyses de l'enquête. Lorsque cela est évoqué, le mode de fonctionnement communautaire y est stigmatisé, le fait que l'emploi soit recherché et trouvé auprès des proches est vu comme une preuve supplémentaire d'enfermement, et la reproduction par les fils de la position des pères est regrettée. A croire que le chômage serait préférable ! Or nous avons constaté auprès des familles rencontrées que cette solidarité familiale et communautaire

⁴C. Autant (1996). "La tradition au service des transitions", *Migrants-formation*, n°101, juin, pp.168-179.

⁵Il s'avère d'ailleurs que 29 % des unions d'un homme turc à une femme française sont le fait d'indépendants et d'employeurs, ceux-ci représentant environ 10 % de la population turque masculine enquêtée. Cette situation spécifique sera examinée dans le chapitre D de cette thèse.

constitue une ressource tout à fait nécessaire dans le contexte de crise économique auquel est confronté le courant migratoire turc⁶.

5 - Une faible pratique religieuse masquée par une frange plus radicale

Enfin, dans le domaine religieux, le fait que les Turcs apparaissent peu respectueux des interdits alimentaires et ne fassent pas, pour nombre d'entre eux, le jeûn de *ramazan* n'est guère mis à leur crédit. Alors qu'ils se situent derrière les Africains, les Marocains et les Portugais pour la pratique religieuse cela n'est pas retenu comme un critère pertinent d'assimilation. Certes les affaires de foulard et certains mouvements religieux extrémistes donnent une image publique de l'islam turc plus radicale mais elle ne reflète pas la majorité des comportements.

Ainsi, même si de réelles difficultés existent on ne peut en aucun cas conclure qu'il s'agit d'une véritable volonté de la part des Turcs. Alors que cette enquête fournissait pour la première fois un ensemble d'informations auxquelles confronter les approches plus microsociologiques et d'accéder par là à une meilleure compréhension des processus à l'oeuvre, le parti pris de l'auteur amène à une stigmatisation simplificatrice. La vision du parcours des migrants est réduite à une assimilation qui doit avoir lieu de façon linéaire et uniforme. Les "retards" ainsi repérés sont non seulement attribués aux caractéristiques des populations fortement ethnicisées⁷ mais sont en plus, dans le cas qui nous intéresse, imputées à "l'âpreté avec laquelle les familles turques sont prêtes à défendre leurs prérogatives (qui) ne manquera pas de poser un problème important à la société française." (Tribalat, 1995, 223). Cette vision amène une certaine cécité quant aux réalités de l'immigration turque en ignorant des évidences : s'il y a une spécificité elle ne tient pas seulement aux caractéristiques intrinsèques de cette population mais à sa position spécifique parmi d'autres courants migratoires, aux situations historico-politiques, linguistiques, et juridiques dans lesquelles elle se trouve ... et aussi, de manière capitale, à la façon dont elle est perçue⁸. Cette perception a dès lors toutes les chances de s'aggraver fortement après le tableau noir qui est dressé de cette population et elle risque de figer des pratiques et attitudes envers elle de manière durable puisque leur particularité est dès lors fondée statistiquement, sinon scientifiquement.

⁶ C. Autant-Dorier (2003). "Solidarité et mobilisation dans l'entrepreneuriat turc" pp. 185-192 et "Rêve et réalité dans deux familles turques de France" pp. 113-119, revue *Panoramiques* n° 65 "Existe-t-il des métiers ethniques ?", 4^e trimestre, dirigé par C. de Wenden et V. Vuddamalay.

⁷ Les effets d'ethnicisation produits par les catégories choisies pour cette enquête et les analyses qui en sont faites sont justement au coeur des critiques de Hervé Le Bras (1998) qui y voit là un moyen d'expression du racisme et la remise en cause du modèle républicain français.

⁸ Tout ce qui relève de l'analyse des pratiques discriminatoires est réservé à l'explication du cas algérien. Toute la démonstration des deux ouvrages vise d'ailleurs à faire changer les représentations courantes de ce courant migratoire (intention certes louable), quitte à en "sacrifier" un autre pour renforcer l'argumentation. L'expression "tête de turc" retrouve grâce à Michèle Tribalat tout son sens...

Il apparaît de plus que pour comprendre les phénomènes migratoires on ne puisse se contenter de saisir les choses à partir de l'espace de destination et de résidence. L'émigration et ses conditions, mais aussi la réalité des liens et circulations qui perdurent font partie intégrante du phénomène à comprendre.

J'ai donc souhaité m'écarter de cette idée d'un destin obligatoire et linéaire, symptomatique de cette perspective assimilationniste. A l'opposé de l'idée d'un destin qui serait déjà écrit, il convient de suivre et de comprendre les chemins pris par les migrants, physiquement et symboliquement. Les étapes qui jalonnent les parcours individuels des migrants ne prennent tout leur sens que si on les rapporte aux réseaux qui entretiennent les liens familiaux et sociaux, et aux couloirs migratoires qui se déploient sur de larges espaces nationaux ou transnationaux. Ce rapport au monde particulier, caractéristique de populations non sédentaires, dérange les équilibres locaux, mais la compréhension des transformations sociales et culturelles passe justement par l'analyse précise de ces réactivations et recompositions identitaires qui mettent en tension mobilité et territoire. J'inscris ainsi mon approche dans la perspective de l'anthropologie du mouvement dessinée par Alain Tarrus dont il souligne qu'elle est "favorable au démocratisme : voir, reconnaître, admettre l'autre sur les bases de sa propre réalité, cet autre qui passe et s'installe, c'est affirmer qu'une des exigences de la vie sociale consiste à faire place à l'étranger."⁹

II - De la configuration des réseaux en migration à la recomposition des identités

La problématique qui a guidé mes investigations s'est organisée autour de la question des usages de la parenté en situation migratoire. Elle se donnait pour objet de saisir les recompositions des réseaux familiaux mais aussi communautaires à travers les différents territoires dans lesquels ils s'inscrivent. Pour cela il semblait nécessaire de ne pas rester enclavée dans le terrain initial d'investigation (une petite commune de la région lyonnaise), peu pertinent au regard des cheminements observés. Tout en continuant de suivre certaines des familles rencontrées dans ce premier espace (trois d'entre elles), j'ai donc rencontré, en suivant les réseaux de connaissance des premières, de nouvelles familles installées dans la région de Saint-Etienne (six familles ou groupe de parenté¹⁰). La diversité des configurations

⁹A. Tarrus (1992), *Les fourmis d'Europe, migrants riches, migrants pauvres et nouvelles villes internationales*, Paris, L'Harmattan, Logiques sociales, p.15.

¹⁰Dans certains cas seule une cellule familiale est installée en France et il s'agit à travers la reconstitution de généalogie et les histoires de famille de situer les positions et parcours des autres membres de la parenté, dans deux cas les familles comportent plusieurs cellules familiales, les primo-migrants étant venus en France à plusieurs frères ou père et fils (ce qui représente environ 60 à 70 personnes). Nous avons réalisé auprès de ces

familiales et des contextes d'installation devait permettre de mieux rendre compte de la différenciation des carrières des migrants.

Dans un premier temps je montrerais comment la configuration des réseaux familiaux et régionaux en migration joue un rôle central dans l'orientation des carrières en migration. Dans un second temps je montrerais comment au delà de ces orientations de carrière se recomposent et se renégocient les attachements et les identités.

1 - L'importance de la configurations des réseaux akrabalik et hemsehrilik dans l'orientation des parcours en migration

La première étape de la recherche a conduit à identifier des types de situations relativement contrastés suivant les configurations des réseaux familiaux et communautaires dans lesquelles se trouvaient les hommes immigrés au moment de leur installation en France (ligne 2 du tableau ci-dessous). Certains se retrouvent seuls, à distance des membres de leur famille ou de personnes issues de leur village qui n'ont pas migré ou sont installés dans d'autres lieux de l'espace migratoire, en Allemagne notamment. D'autres reconstituent partiellement dans les lieux d'installation en France la communauté villageoise, grâce à des pratiques de recrutement localisé (une entreprise française de Nevers a embauché plusieurs hommes du même village par le biais d'un bureau de recrutement installé dans la région de Kayseri, une partie de ces migrants s'est ensuite installée à Saint-Etienne). Enfin certains sont porteurs d'un projet migratoire collectif, qui engage plusieurs hommes d'une même fratrie ou un père et ses fils adultes. Ils reconstituent ainsi dans le lieu de résidence en migration l'ensemble du groupe familial et cela dans des délais beaucoup plus rapides que les autres.

Il semble que selon l'isolement plus ou moins important dans lequel la personne se trouve, elles ne rencontrent pas les mêmes contraintes ni ne disposent des mêmes ressources.

La situation en migration est elle-même liée à la position dans laquelle se trouvait le migrant avant son départ (ligne 1 du tableau) : suivant l'âge, selon que l'on est l'ainé ou le cadet, que l'on est soutenu par un projet de migration commun ou que l'on tente sa chance de façon plus autonome, suivant que l'on bénéficie d'un recrutement et de filières de migration officielle ou pas, et enfin selon la richesse économique ou généalogique qui est la sienne, la situation à l'arrivée diffère ainsi fortement.

familles des entretiens individuels ou collectifs de type récit de vie, et nous avons suivis leurs trajectoires plusieurs années (5 à 8 ans) lors de visites régulières en France et en Turquie.

Ces configurations de relations diversifiées semblaient induire un certain nombre de conséquences, ou du moins être en rapport avec d'autres aspects de la carrière (au sens de Becker) de ces migrants et de leur famille : sur le plan résidentiel et économique ainsi que sur le plan des principes moraux et des valeurs traditionnelles auxquels ils étaient attachés. De fait, l'importance des liens avec les membres de la famille restés en Turquie, la redevabilité à l'égard de ceux-ci en fonction de l'aide apportée, ou les attentes en terme d'opportunités migratoires pèsent diversement sur chacun de ces migrants. De même, leur capacité à développer des activités, à faire face à des échecs ou à reconstruire des repères dans un contexte qui leur est étranger, ne sont pas de même nature et de même ampleur dans les trois types de situations identifiées.

Chacun des trois types présentés dans le tableau ci-dessous synthétise les situations de deux ou trois familles. Il faut cependant souligner que cette présentation synthétique et la logique même de la typologie gomme le caractère unique de chaque cas. Elle rend de ce fait mal compte de la densité des histoires de famille telles que nous les avons recueillies et ne livre pas tous les éclaircissements sur les situations concrètes auxquelles renvoient certaines catégories. Mais elle a pour mérite d'avoir permis, dans le cours de la recherche, de mettre à distance les analyses globalisantes et de souligner l'hétérogénéité des parcours familiaux.

Typologie des configurations de réseaux et caractéristiques familiales

	Type 1 Migrant isolé	Type 2 Réseau hemşehrilik	Type 3 Réseau akrabalık
Caractéristiques avant migration Age et situation au moment de la migration	<ul style="list-style-type: none"> - Migrant dernier de la famille ou fils unique - Ceux qui sont déjà partis ne peuvent les faire venir - 20 à 30 ans, fiancés, jeunes mariés 	<ul style="list-style-type: none"> - Situations familiales diverses - précurseurs du village déjà partis - 20- 25 ans, fiancé, jeunes mariés 	<ul style="list-style-type: none"> - Famille « riche en hommes » - Situation économique correcte - chef de famille âgé de 40 à 45 ans et frères plus jeunes (16 à 20 ans)
Conditions d'immigration Regroupement familial	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Venu seul</u> - Voie irrégulière ou opportunité non préparée - Tardif (8 à 10 ans) 	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Venu avec personnes du même village</u> - Recrutement collectif + chaîne - Après stabilisation : 2 à 6 ans 	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Venu avec les hommes de la même famille</u> - recrutement individuel ou chaîne (1 à 2 ans) - Rapide (1 à 3 ans) + mariages des jeunes. - Achat de logements dégradés.
Parcours professionnel Situation résidentielle et économique en 1995	<ul style="list-style-type: none"> - Instabilité professionnelle - Échec des tentatives entrepreneuriales - Envoi d'argent et achat de logement en Turquie - Retraite anticipée, maladie, RMI, chômage 	<ul style="list-style-type: none"> - Entraide des hemşehri pour trouver du travail, un logement - Tentatives entrepreneuriales en partie soutenues - Repli en Turquie et retour en France (pour 1 famille) - Petit commerce, chômage intérim - Achat logement en France 	<ul style="list-style-type: none"> - Travail ensemble dans le même secteur - Création d'entreprises collective diversification et multiplication des affaires - Réinvestissements productifs en Turquie - Commerçants, artisans - Propriétaires de leurs logements - nationalité française
Rapports aux principes et valeurs traditionnelles	<ul style="list-style-type: none"> - Mariages arrangés avec des proches en Turquie - Pratique religieuse assidue 	<ul style="list-style-type: none"> - Age du mariage un peu repoussé - Pratique religieuse traditionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Mariages arrangés à la génération des primo-migrants, bigamie, mariages ou unions mixtes - Mise à distance de la pratique religieuse

Les migrants isolés rencontrent de nombreux obstacles qu'ils peinent à dépasser et se trouvent au moment où nous les avons rencontrés dans des situations de relative précarité. Ces difficultés ont conduit certains d'entre eux à se tourner davantage vers la religion et à concentrer leur efforts sur la maîtrise morale de leur entourage, notamment par une gestion

rigoureuse des alliances de leurs enfants, en particulier de leurs filles. Ils s'emploient à minima à sauver la face, ce qui se traduit aussi par des investissements ostentatoires dans un logement en Turquie (appartements meublés *alla franca*).

Les chefs de familles qui ont pu bénéficier du soutien des *hem€ehir* ont eux aussi été confrontés à l'adversité (faillites, tentative de retour en Turquie échouée, période de chômage), ils sont néanmoins parvenus à y faire face : leur réinstallation dans une autre ville s'est effectuée grâce à des opportunités d'emploi offertes par ce réseau *hem€ehrilik*. On constate toutefois que ce type de soutien reste ponctuel et relativement fragile. Dans les trois familles concernées, un certain désinvestissement du pays d'origine a pu être constaté, les retours paraissent moins fréquents, ils tiennent à distance les sollicitations venant de Turquie pour des mariages (repoussant ainsi l'âge du mariage) et les investissements s'orientent vers la stabilisation de leur situation en France à travers l'achat de leur domicile.

Enfin, le troisième type de situation apparaît très spécifique. Le réseaux de parenté, par son importance numérique (représentant dans un cas environ 25 chefs de familles à la 2nde génération de frères et cousins et dans l'autre une quinzaine) et sa dimension symbolique, parce qu'il est présent sur place, ne constitue de ce fait pas une charge pour le migrant, mais au contraire une ressource formidable. Ces familles s'organisent sur la base de ce soutien mutuel pour mettre en place des activités entrepreneuriales qui de modestes au départ prennent progressivement une réelle envergure. La constitution de ce que l'on peut appeler de véritables fronts de parenté, dans le sens où une stratégie collective est engagée, permettent des situations de réussites importantes¹¹. Conjointement la prégnance de ces relations familiales fortes n'empêchent pas une ouverture des relations hors du cercle des proches, puisque ce sont justement au sein des familles de ce type que nous avons pu observer des unions mixtes (même si elles sont dans le même temps bigames). Enfin, dans l'un de ces deux groupes de parenté surtout, les réinvestissements vers la Turquie ne sont pas seulement de l'ordre de l'aménagement du retour (pour les vacances ou dans une perspective plus définitive), il s'agit là de projets qui ont une portée économique réelle, et constitue un redéploiement des activités exercées dans l'espace d'immigration (société d'import-export de tapis par exemple).

2 - Réorientations des parcours et identités en mouvement

¹¹ European journal of Turkish studies (www.ejts.org), « Les usages sociaux de la parenté, une étude comparée de l'Iran aux Balkans », numéro coordonné par Benoît Fliche.

Malgré son intérêt, cette typologie s'est avérée insatisfaisante pour saisir la complexité des trajectoires individuelles. Effectivement, même si elle a pour vocation d'identifier des configurations de situations plus que des profils « identitaires », elle conduit néanmoins à catégoriser quelque peu les personnes qui s'y trouvent prises. Or, le déroulement ultérieur des histoires familiales et individuelles est venu fortement remettre en cause les attentes « prédictives » que j'avais eu tendance à me forger.

- *Des situations matrimoniales conflictuelles qui révèlent et déclenchent des bouleversements*

Le suivi des parcours, et notamment du devenir des relations matrimoniales des jeunes (des femmes en particulier), m'a permis d'observer comment, pris dans des injonctions souvent perçues de l'extérieur comme contradictoires, ces jeunes adultes construisent leur propre chemin bien au delà d'un destin qui serait dicté par "leur" culture ou même par leur position dans la famille et les caractéristiques de celle-ci ou leur environnement.

Alors que certaines familles paraissaient inscrites dans des logiques plus traditionnelles et disposer de peu d'opportunités (Type 1) j'ai par exemple assisté à une rupture familiale et conjugale radicale de la part d'une jeune femme, qui a ouvert ainsi la voie à ses sœurs. L'une est partie poursuivre des études en Angleterre indépendamment de tout réseau familial et en accord avec ses parents ; alors que deux ans plus tôt ils ne pouvaient imaginer laisser leur fille quitter ne serait-ce que pendant la journée la petite commune où ils résidaient. Une autre a choisi seule son conjoint, certes turc, mais installé en France et originaire d'une autre région de Turquie. Enfin, la sœur aînée, mariée au fils du frère de son père depuis 16 ans, est en cours de divorce.

Inversement, dans l'une des familles qui m'avaient semblé aborder avec plus d'aisance le mode de vie occidental (Type 3) et dans laquelle la seconde fille avait ostensiblement un petit ami français d'origine turque, je découvris, lors d'une visite en Turquie, que l'arrangement d'un mariage pour l'aînée des filles était en cours. De surcroît, lorsque cette jeune femme s'avisait de rejeter les fiançailles déjà conclues, elle reçut d'abord des coups de la part de son frère et de ses oncles et ensuite la famille eût recours à un *hoca* pour lever le sort supposé pesant sur elle. Le plus étonnant n'étant sans doute pas le recours à des pratiques magiques et religieuses de la part de la famille (dont la partie demandeuse d'alliance vit au village en Turquie) mais le fait que la jeune femme elle-même reprenne à son propre compte cette explication de sa propre décision de rupture.

Ces rebondissements intervenus dans la vie des uns et des autres amènent à remettre en cause la première interprétation des parcours familiaux et à envisager autrement la question des appartenances et de l'identité. Les contraintes et opportunités multiples et changeantes qui se présentent dans la situation migratoire demandent aux migrants une capacité de réaction et d'adaptation certaine. L'aptitude à la recomposition et au déplacement, développé dans l'expérience migratoire, ne s'opère pas seulement d'un point de vue territorial : la capacité à se réinstaller ailleurs et à se construire des repères dans des lieux divers est directement liée à une capacité à mobiliser divers registres d'action et d'explication et de circuler entre plusieurs univers de normes de façon simultanée ou successive. Cette compétence peut-être assimilée à ce qu'on appelle selon les termes de l'approche sociolinguistique de Dell Hymes et John Gumperz¹². la commutation de codes (*switching code*). Les jeunes actualisent en situation et selon les circonstances différentes références : valeurs de la famille et de l'honneur, désir de réussite sociale, rêve du prince charmant, justification religieuse, désir d'autonomie ou passion amoureuse... Ces références n'apparaissent contradictoires que si on les isole des contextes et situations dans lesquelles elles font sens ; et que si on conçoit l'identité comme une essence unique ou un tout cohérent. "L'identité subjective des individus n'est pas donnée à priori et une fois pour toute, elle n'est pas logée dans leur for intérieur. Au contraire, elle est le résultat de la confrontation de définitions de soi revendiquées et attribuées ; elle est constamment remise en jeu ; et elle est instaurée et maintenue dans un lieu externe, dans un entre-deux, celui des corps des partenaires en relation."¹³ Elle ne se réduit toutefois de ce fait pas à telle ou telle situation ponctuelle, elle se définirait plutôt comme intersection.

- *L'inscription dans des flux et des territoires en mouvement*

Les situations observées montrent aussi que la mobilité ne se réduit pas seulement à une circulation entre deux points (le lieu de départ et le lieu d'installation), elle se déploie dans les multiples espaces dessinés par les réseaux de parenté et les réseaux fondés sur une même origine géographique ou encore sur les affinités religieuses et politiques. Mais surtout, la mobilité semble constituer une possibilité toujours actualisable. Comme le souligne Arjun

¹²J. Gumperz (1989), *Engager la conversation* ; Paris, éditions de Minuit.

¹³L. Quéré (1969), p.57. Corrélativement à cette idée une autre lui est directement liée : "La signification des comportements est essentiellement d'ordre expressif, au sens où ils sont produits et déchiffrés comme exprimant quelque chose de leurs auteurs."

Appadurai¹⁴ : l'imaginaire migratoire est extrêmement présent ; imaginer faire sa vie ailleurs est une attitude qui semble aller de soi et constitue une ressource essentielle face aux résistances des sociétés locales. Ainsi, alors que je percevais, à partir des opportunités et ressources locales dont ils disposaient, la situation de certaines personnes comme difficile et laissant peu d'espoir d'amélioration, ai-je été constaté des redéploiements soudains.

Un jeune homme (dont la famille correspondait au type 1), au chômage et touchant le revenu minimum d'insertion, a ainsi repris contact avec d'anciens voisins turcs installés en Alsace et a réussi à se professionnaliser là-bas avec succès. Un autre s'est rendu en Turquie pour effectuer son stage de fin d'étude et envisage de combiner des activités à cheval entre la France et la Turquie. L'une des familles, pour mettre fin à des fréquentations hors mariage de leur fille mais aussi pour tenter de repartir sur de nouvelles bases économiques, a décidé de retourner en Turquie et d'ouvrir un commerce au bas de *l'aparteman* acheté pour les retours estivaux.

Ainsi, les proximités géographiques et les opportunités de réinstallation et de circulation perçues par les migrants ou leurs descendants, bouleversent l'ordre classique des distances et les logiques territoriales plus concentriques des nations. Cette vision, qui correspond aussi à des savoir-circuler très concrets, introduit des continuités pratiques dans ce qui est classiquement perçu comme des discontinuités fortes sur le plan géographique mais aussi, en particulier, sur le plan culturel. Ainsi tel quartier de Strasbourg entre-t-il dans l'univers familial pour le paysan de tel village de la région d'Ankara ou encore partir en Australie travailler peut-être envisagé presque aussi aisément que d'aller dans la ville voisine, parce que là-bas se trouvent ceux que l'on connaît. Les ressources que constituent les divers points du réseaux contribuent à dessiner des territoires en archipel, caractérisés par une grande fluidité et des recompositions constantes.

Les travaux d'Alain Tarrus et, à sa suite, de Lamia Missaoui¹⁵ mettent clairement en évidence comment les territoires circulatoires, et les compétences à la mobilité qui en sont constitutifs, contribuent aux fluidités de l'ethnicité. La migration remet en cause les limites habituelles entre les groupes non pas parce qu'elle les met simplement en situation de face à face mais parce qu'elle provoque des déplacements de frontières et des rapports différents aux frontières (entendues au sens concret comme abstrait). La frontière n'est pas seulement celle

¹⁴ A. Appadurai (2001), *Après le colonialisme, les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris, Payot (édition originale 1996), 319 p.

¹⁵ L.Missaoui (2003), *Les étrangers de l'intérieur. Filières, trafics et xénophobie* ; Payot, 272 p.

que franchissent les migrants, ou la situation de confrontation que leur présence provoquerait entre deux cultures. D'une certaine manière ils sont eux mêmes un espace frontière.

Il convient, pour le chercheur, d'insister sur ces combinaisons identitaires afin d'aller à l'encontre des idées dangereuses sur l'incompatibilité des Turcs avec l'Europe ou plus largement sur le choc des cultures. L'enjeu est, au delà, de permettre des constructions identitaires souples, tolérantes et équilibrées et d'envisager les conditions acceptables du vivre ensemble. A ce propos je voudrais conclure en évoquant une expérience concrète qui tente d'œuvrer dans ce sens.

III - Un dispositif de construction de la reconnaissance

1 - La mise en place du dispositif ADLI et de la démarche

La mise en place d'Agents de Développement Local pour l'Intégration des familles turques (ADLI)¹⁶ est un dispositif original créé de façon expérimentale en 1996 : La création de ce dispositif apparaît comme le résultat d'une reconnaissance de ce qui a été appelé l'exception turque dont nous avons parlé dans la première partie de ce texte et des efforts de Gaye Petek, de l'association ELELE, engagée dans des actions d'accompagnement et de soutien pour les immigrés originaires de Turquie.

Le principe de ce dispositif est le suivant : Un agent, d'origine turc initialement, maîtrisant la langue est missionné sur un territoire (commune, ou ensemble de communes). Il effectue d'abord une démarche de diagnostic pour identifier la situation locale, les points de blocage, les leviers d'action puis des propositions d'intervention sont faites à un comité de pilotage. Sa mission n'est pas seulement d'interprétariat ou de médiation mais bien d'engager le territoire dans une dynamique locale d'intégration. L'ADLI est directement mandaté par l'Etat et porté par une association employeuse, il intervient ainsi de façon relativement indépendante par rapport aux acteurs locaux institutionnels et politiques. Le dispositif ADLI ne concerne pas tout le territoire national mais seulement un nombre limité de sites ciblés en raison des

¹⁶ J'ai accompagné depuis 1997, en tant que sociologue et conseiller technique pour le CREFE (Employeur des ADLI de l'Ain et de Rhône), la mise en place de ce dispositif en Rhône-Alpes ; d'abord en accompagnant un ADLI dans son travail de diagnostic local et en participant à certains comités de pilotage, ensuite en animant le réseau d'échange de pratiques des ADLI et les rencontres nationales permettant la confrontation des ADLI comme des employeurs et des DDASS avec la DPM. Ces rencontres ont donné lieu à des compte-rendus et analyses présentés dans deux rapports remis en 1999 et en 2004.

situations de blocage particulières qui y sont repérés (notamment l'importance du vote d'extrême droite).

2 - La prise en compte de la pluralité dans la République

Illustration des actions menées :

Dans la Loire, le diagnostic était le suivant :

« - **les démarches administratives et l'accès au droit** : la plupart des familles turques pensaient être victimes d'injustice et de discrimination pour les démarches administratives. Elles se sentaient rejetées par la société d'accueil. Elles ne faisaient plus confiance aux lois. Elles croyaient que les lois n'étaient pas les mêmes pour les Turcs. Elles avaient des relations très tendues avec les services publics. De l'autre côté les agents des services publics devaient affronter des agressions verbales de la part de certaines personnes. »

Action mise en œuvre :

« - L'ADLI met en place en accord avec les élus des permanences pour accompagner les familles turques dans leurs démarches administratives. Il s'agit d'un travail d'écoute, de conseil, de traduction orale. L'Adli essaye de donner aux personnes une autre image de la société d'accueil et des services publics. Il donne aux agents des divers services des éléments pour comprendre les situations des familles turques. 57 personnes (dont une française qui n'était pas d'origine turque) ont été aidées pour la période de janvier à juin 2003. Par ailleurs des réunions d'information ont été faites sur les lois et démarches administratives concernant la retraite en France et l'accès à la nationalité française. 30 à 40 personnes sont venues. Rassurées par ces informations certaines personnes s'engagent dans des projets d'achat de logement en France. »

« - **La pratique religieuse et le respect des croyances religieuses** : Chaque année au mois de Ramadan les familles turques demandent à la mairie une salle afin de faire leur prière durant cette période. Le manque de salles municipales et leur indisponibilité ne permettaient pas à la Mairie de satisfaire la demande des familles. N'ayant pas trouvé de solution à leur besoin, les familles se sentaient rejetées, exclues. A partir de là, l'association turque a décidé d'acheter des locaux dans lesquels une salle de prière serait mise à disposition de ses membres. Cependant les responsables de l'association appréhendaient que la Mairie utilise son droit de préemption pour le local choisi [pratique courante qui confirme que cette appréhension n'est pas pur fantasme]. »

Action mise en œuvre :

« - L'ADLI a rencontré les élus et les responsables de l'association à plusieurs reprises ce qui a permis de préciser la nature du projet et de calmer les inquiétudes. Puis il a proposé une rencontre pour discuter de l'achat du local pour l'aménagement d'une salle de prière. Le Maire et les élus ont donné leur accord pour ce projet et ils ont affirmé ne pas avoir de raisons valables pour faire valoir le droit de préemption. Après travaux, la salle sera inaugurée par le maire. Une confiance réciproque a pu être établie. »

Les ADLI d'une part mettent en lien, opèrent des médiations, mais dans le même temps ils sont porteurs de revendications et entrent en négociation pour le public. Ils ont pour fonction essentielle de symétriser la relation, d'équilibrer les positions et de donner place à la diversité des points de vue. Dans un contexte politique qui se durcit de plus en plus à l'égard des immigrés, cette intervention localisée peut permettre que de véritables relations s'établissent entre les divers populations et avec les élus, et réduire les préjugés et les rejets.

Deux caractéristiques semble favoriser cet effet : Les ADLI occupe une position à distance des institutions qui autorise un regard critique, à laquelle s'ajoute une volonté personnelle forte de faire évoluer les choses. L'expérience migratoire et la souffrance liée à la discrimination raciale constituent de fait un moteur d'action important pour ces agents.

Au delà, les diagnostics et bilans mettent en évidence le fait que dans de nombreuses situations les problèmes initialement identifiés comme étant ceux d'une population amènent à révéler des problématiques plus large. Par exemple un problème de l'apprentissage du français pour les employés turcs d'une entreprise a conduit à identifier des problèmes plus généraux d'analphabétisme et des besoins de formation pour l'ensemble des salariés. Ou encore, la question de l'orientation des enfants par l'école vers des filières dévalorisées posées par les familles turques a conduit à une réflexion plus large sur le parcours scolaires des jeunes de milieux populaires. Ainsi, l'intervention spécifique de l'ADLI fonctionne comme révélateur de problèmes communs et conduit à requestionner les principes et valeurs républicains, non pas sur une base abstraite mais à partir de demandes et d'enjeux particuliers. Il se constituerait là une sphère publique au sens de Nancy Frazer : c'est à dire un lieu où l'on discute de sa vision du monde singulière, par opposition à l'espace public définit unilatéralement par l'Etat.

Dans l'exemple donné dans l'encadré, la liberté de culte n'apparaît plus comme un simple principe général de la république française mais est le résultat d'un processus de négociation local, matérialisé dans l'acquisition d'un lieu et reconnu par le geste inaugural du Maire. Cela n'est pas sans subvertir l'idée initiale : on ne passe pas seulement du déni ou de l'intolérance à la tolérance mais à une pleine reconnaissance. La notion centrale d'intégration se trouve elle aussi subvertie : il ne s'agit plus de compenser les handicaps, faire entrer dans le moule, donner accès,... à une population spécifique mais de produire des dynamiques globales d'intégration concernant tout le monde et de faire place à la diversité.¹⁷ On constate là une volonté de faire reconnaître le caractère composite du « nous »¹⁸. Il s'agit donc bien de redéfinir les anciennes catégories du soi et de l'Autre. Reste que cette initiative demeure pour

¹⁷ / « Si nous sommes destinés à vivre en étroite proximité avec la différence, comme c'est le cas à notre époque de mondialisation, il nous faudra plus qu'un code de lois, et même plus que de la simple tolérance. Nous devons comprendre que, exactement comme l'environnement naturel dépend de la biodiversité, l'environnement humain dépend de la diversité culturelle, parce qu'aucune civilisation ne saurait embrasser la totalité des expressions spirituelles, éthiques et artistiques du genre humain » Jonathan Sacks (2004). *La dignité de la différence – Pour éviter le choc des civilisations*. Bayard, p. 97.

¹⁸ Susan Wolf souligne dans son commentaire à C. Taylor cet enjeu fondamental qu'est la reconnaissance non pas seulement de la valeur de l'Autre, mais de la valeur d'un « nous » composite. In C. Taylor (1994). *Multiculturalisme et démocratie*, Aubier, (édition originale, Princeton 1992), pp.101-114.

le moment relativement marginale et constitue en ce sens plutôt un ajustement sans remise en cause de fond et de front.

Bibliographie

- M. A. Akinci (1996), " Les pratiques langagières chez les immigrés Turcs en France" *Ecart d'identité*, n°76, pp.14-17.
- A. Appadurai (2001), *Après le colonialisme, les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris, Payot (édition originale 1996), 319 p.
- C. Autant (1996). "La tradition au service des transitions", *Migrants-formation*, n°101, juin, pp.168-179.
- C. Autant- Dorier (2003). "Solidarité et mobilisation dans l' entreprenariat turc" pp. 185-192 et "Rêve et réalité dans deux familles turques de France" pp. 113-119, revue Panoramiques n° 65 "Existe-t-il des métiers ethniques ? ", 4° trimestre, dirigé par C. de Wenden et V. Vuddamalay.
- N. Frazer (2004). « Justice sociale, redistribution et reconnaissance », in *De la reconnaissance. Don, identité et estime de soi*, Revue du Mauss, p. 151-164.
- European journal of Turkish studies (www.ejts.org), « Les usages sociaux de la parenté, une étude comparée de l'Iran aux Balkans », numéro coordonné par Benoît Fliche.
- J. Gumperz (1989), *Engager la conversation* ; Paris, éditions de Minuit.
- L. Quéré (1969), p.57.
- L.Missaoui (2003), *Les étrangers de l'intérieur. Filières, trafics et xénophobie* ; Payot, 272 p.
- J. Sacks (2004). *La dignité de la différence – Pour éviter le choc des civilisations*. Bayard,p. 97.
- A.Tarrius (1992), *Les fourmis d'Europe, migrants riches, migrants pauvres et nouvelles villes internationales*, Paris, L'Harmattan, Logiques sociales, p.15.
- C. Taylor (1994). *Multiculturalisme et démocratie*, Aubier, (édition originale, Princeton 1992).